

RISQUE INONDATION



QU'EST-CE QU'UNE INONDATION ?

Une inondation est la submersion par des eaux douces ou salées d'une zone habituellement hors d'eau. Une inondation se caractérise par des hauteurs d'eau et des vitesses d'écoulement. En Gironde, l'inondation peut avoir plusieurs origines différentes pouvant exposer des enjeux humains et matériels importants.

LA SUBMERSION MARINE

La submersion marine est liée à l'inondation des zones côtières lors de conditions météorologiques (vent, surcote, vagues) et marégraphiques sévères. On parle de crue fluvio-maritime lorsque s'ajoutent les débits fluviaux en milieu estuarien.

Secteurs les plus sensibles

- L'Estuaire de la Gironde
- Le Bassin d'Arcachon

Exemples historiques

La tempête Martin le 27 décembre 1999 : inondation le long de l'estuaire, jusqu'à Bordeaux

La tempête du 27-28 février 2010 : 80 cm à Ares, 60 cm à la Hume, plus d'1 m à Macau et Saint-Louis-de-Montferrand.



LE DÉBORDEMENT DE COURS D'EAU

L'inondation par débordement de cours d'eau peut être due à de fortes et longues pluies, cumulées à la fonte des neiges engendrant une crue fluviale. La rivière sort de son lit lentement pour inonder la plaine parfois pendant plusieurs jours. L'inondation par crue fluviale peut être considérablement aggravée lors de la conjonction de forts débits fluviaux, en cas de fortes marées, de surcote maritime (sur l'estuaire) et de vents violents. Il s'agit alors de crues fluvio-maritimes.

Secteurs les plus sensibles

Crue fluviale : le long des grands cours d'eau (Garonne, Dordogne, Isle, Dronne, ...) **comme des plus petits** (Artolie, Gua, ...)

Crue fluvio-maritime : estuaire de la Gironde, aval de la Garonne (jusqu'aux environs de Cadaujac) **et aval de la Dordogne** (jusqu'au secteur de Fronsac).

Exemples historiques

1866, 1944 et 1994 : crues fluviales de la Dordogne

1930 (200 morts) le long de la Garonne et du Tarn

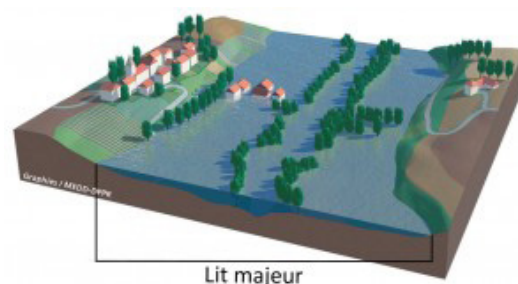
1981 : crues fluviales de la Garonne

Juillet 2014 : le débordement de l'Artolie dévaste le village de Paillet

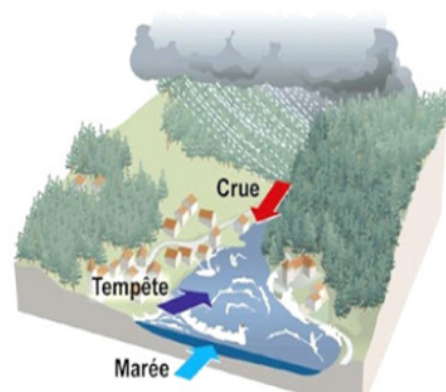
Juin 2017 : inondation du collège de Monségur par le ruisseau des Tanneries

Décembre 1981, décembre 1999 (Martin), février 2010 (Xynthia) : crues fluvio-maritimes sur l'estuaire et l'aval Dordogne et Garonne.

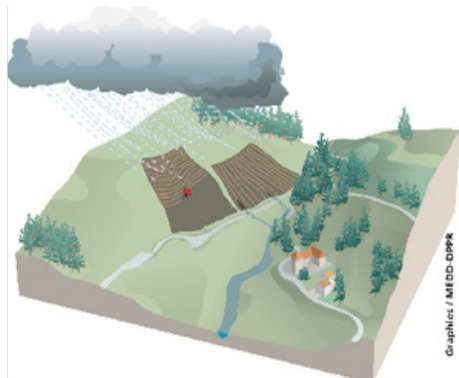
Crue fluviale ▼



Crue fluvio-maritime ▼



RISQUE INONDATION



INONDATION PAR RUISELLEMENT

Des pluies exceptionnelles ou orages violents sur des sols à capacité d'infiltration insuffisante entraînent des inondations localisées dans les points bas. L'occurrence est renforcée par l'imperméabilisation croissante du sol en milieu urbain ou certaines pratiques culturales.

Secteurs les plus sensibles

- Zones urbanisées
- Zones rurales avec relief

Exemples historiques

Juin 1982, août 2011, juillet 2013 : orages sur la métropole

Juillet 2014 : coulées de boue sur les coteaux au-dessus de Paillet



INONDATION PAR REMONTÉES DE NAPPE

Ce phénomène se produit lorsque le niveau d'une nappe superficielle dépasse le niveau topographique des terrains qui la renferment. Il se produit généralement en période hivernale lorsque la nappe se recharge.

Secteurs les plus sensibles

- Médoc
- Bassin d'Arcachon
- Vallée de la Leyre où affleurent des formations sableuses

Exemples historiques

Hiver 2013-2014

Hiver 2017-2018

INONDATION PAR RUPTURE D'OUVRAGE

La rupture d'un ouvrage (barrage ou digue) entraîne la formation d'une onde de submersion, à l'origine d'une élévation brutale du niveau de l'eau.

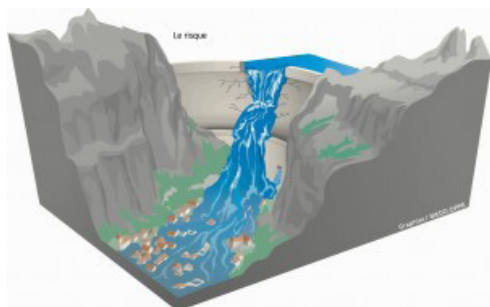
Secteurs les plus sensibles

La Gironde peut être concernée par la **submersion liée à la rupture du barrage de Bort-les-Orgues en Corrèze** (75 communes girondines en bord de Dordogne et Isle, concernées 17h30 après la rupture) **et du barrage Grandval dans le Cantal** (8 communes girondines en bord de Garonne, submergées 28h après la rupture).

Il y a **433 km de digues en Gironde**, localisées principalement le long des grands axes hydrauliques (estuaire, Garonne, Dordogne).

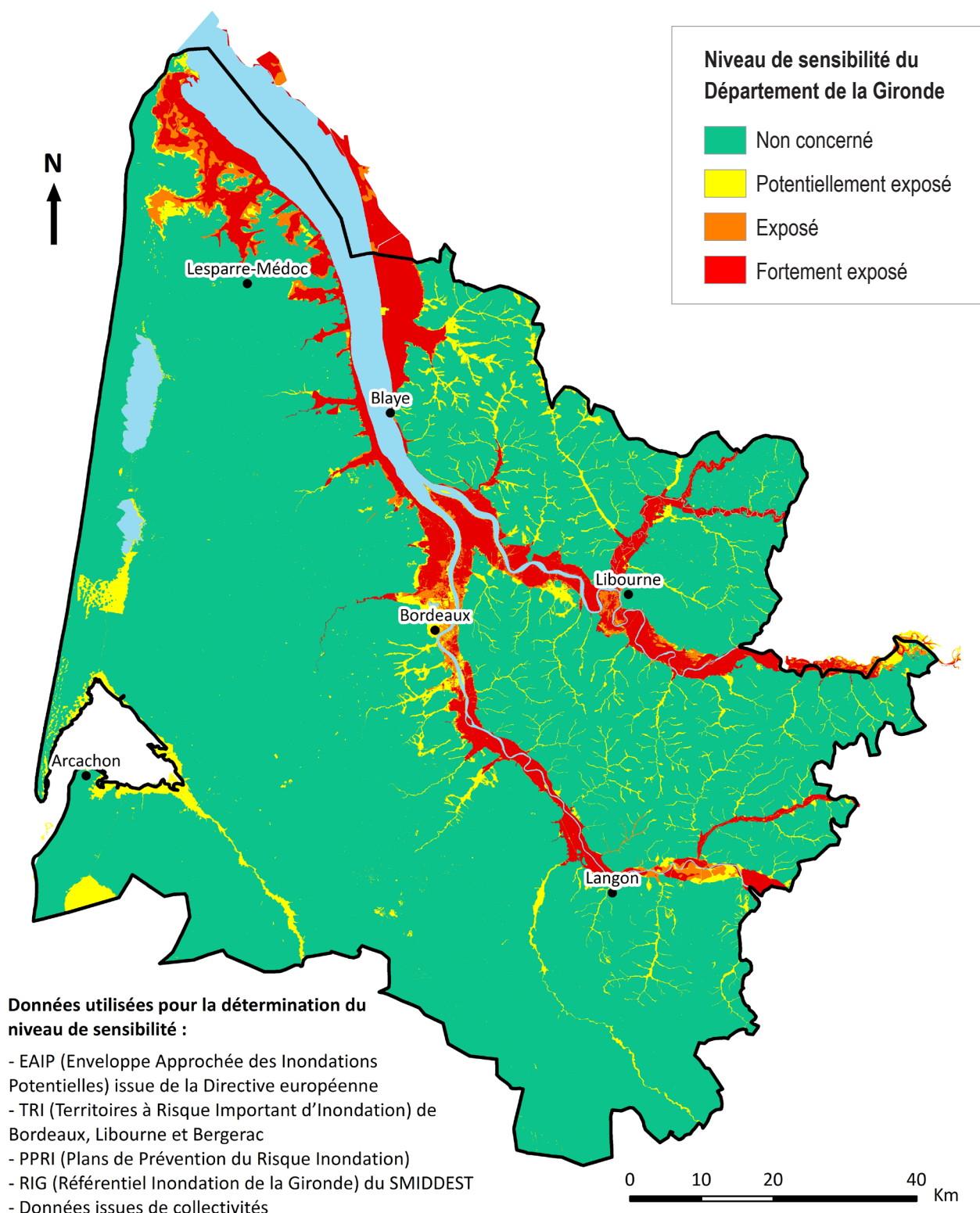
Exemples historiques

Rupture de digues : de nombreux ouvrages ont été endommagés lors de la tempête de 1999, inondant des centaines d'hectares.



RISQUE INONDATION

OÙ SE SITUENT LES ZONES SENSIBLES AU RISQUE INONDATION EN GIRONDE?



Les enveloppes inondables présentes sur cette carte ne prennent pas en compte les Plans de Prévention du Risque de Submersion Marine du Bassin d'Arcachon (PPRSMBA) actuellement en phase de concertation publique.

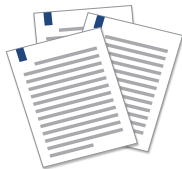
Consulter la fiche méthodologique pour plus d'informations

RISQUE INONDATION

QUELS SONT LES ASPECTS RÉGLEMENTAIRES ?

LA DIRECTIVE INONDATION

La directive inondation (2007) est une directive européenne qui définit le cadre général dans lequel les États membres de l'Union Européenne organisent leur politique de gestion du risque inondation dans le but d'en réduire les conséquences négatives sur la santé humaine, l'activité économique, l'environnement et le patrimoine culturel.



LES PLANS DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

Les Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) sont des plans de prévention des risques naturels spécifique aux inondations institués en 1987. L'objet d'un PPRI est de délimiter les zones exposées directement ou indirectement à une inondation et d'y réglementer l'utilisation des sols. Cette réglementation va de l'interdiction de construire à la possibilité de construire sous certaines conditions.

LES PROGRAMMES D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) visent à promouvoir une gestion globale des risques d'inondation en vue de réduire les conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Ils ont été créés en 2002.



LES ACTEURS

La Préfecture, les communes

La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), SPC (Services de Prévisions de Crues)

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Le SMIDDEST (Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde)

Le SMEAG (Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne)

Les bureaux d'études

Le CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement)



RISQUE INONDATION

QUELS SONT LES ENJEUX GIRONDINS EXPOSÉS ?

277 communes
(soit 42% des communes)



Environ 270 000 personnes
(soit 19% des habitants girondins)



Environ 170 000 bâtiments
(soit 18% des bâtiments du territoire)



Environ 210 établissements scolaires
(soit 17% des établissements scolaires de Gironde)



Entre 1982 et 2017, 2 314 arrêtés CatNat pour inondation
ont été pris par les communes girondines (soit 52% des arrêtés CatNat)

QUELS SONT LES ENJEUX DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 33 EXPOSÉS ?

116 SITES,
(soit 23% des sites gérés par le CD33)



865 KM de routes
(soit 14% des routes gérées par le CD33)



20 KM de digues
(soit 86% des digues gérées par le CD33)



Plus de 1 160 HA d'espaces
naturels sensibles (ENS)
(soit 22% des ENS gérés par le CD33)

Environ 850 KM de chemins de randonnée et de pistes cyclables
(soit 16% des chemins et pistes gérés par le CD33)



Information : Météo-France / SPC (Service de prévision des crues), Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Vigicrues, Service d'information sur le risque de crues des principaux cours d'eau en France

Secours et intervention : SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), Gendarmerie

Services internes : CD33 / Astreinte

Outils : Géorisques, Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) de la Gironde

Pour toutes informations complémentaires sur la connaissance des risques et par rapport aux projets du Département,
contactez le Service de la Valorisation de l'Espace et de la Politique des Risques, 05 56 99 33 33 -poste 26472